

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CHÂTEAU ANNONCE L'APPROBATION PAR LA TSX DE SON OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Montréal, le 16 juin 2009 – Le Château inc. (TSX : CTU.A) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto relativement à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, annoncée le 11 juin 2009. L'offre débutera le 19 juin 2009 et prendra fin 12 mois plus tard, ou à toute date antérieure à laquelle la Société pourrait réaliser ses rachats dans le cadre de l'offre. La Société peut racheter dans le cadre de l'offre jusqu'à concurrence de 987 173 de ses actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Conformément aux exigences de la TSX et sous réserve de certaines exceptions relatives aux rachats de blocs de titres, un nombre maximal de 6 703 actions peuvent être rachetées chaque jour.

Profil

Chef de file au Canada, Le Château est une marque de prêt-à-porter spécialisé offrant un vaste assortiment de vêtements, d'accessoires et de chaussures modernes aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. La marque Le Château est synonyme de mode pour tout âge à des prix abordables et est vendue par l'entremise des 223 magasins de détail de la Société. De ces magasins, 219 sont situés au Canada et quatre dans la région de New York. Les magasins de la Société se trouvent principalement dans les grands centres commerciaux urbains. La Société complète cette offre par des boutiques ayant pignon sur rue, dans des secteurs à fort achalandage piétonnier. En outre, la Société a neuf magasins sous licence au Moyen-Orient.

Grâce à sa tradition de 49 ans d'intégration verticale, à une approche du prêt-à-porter axée sur le design et la fabrication, Le Château occupe une place unique parmi les détaillants de vêtements canadiens.

Pour plus d'informations

Emilia Di Raddo, CA, présidente, 514-738-7000

Johnny Del Ciancio, CA, vice-président, finances, 514-738-7000

Maison Brison : Rick Leckner, 514-731-0000

Source : Le Château inc.